



Le 13 septembre 2017

Par SDÉ, courriel et poste

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Directeur

Hydro-Québec
Vice-présidence– Affaires juridiques
Transport & Distribution
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596
Télec. : (514) 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2018-2019
Votre dossier : R-4011-2017 / Notre référence : R054562 ÉF

Monsieur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») fait suite aux lettres de la Régie de l'énergie des 7 et 8 septembre 2017 et à la réception des demandes de renseignements n° 1 et n° 2.

Le Distributeur désire aviser la Régie dès à présent qu'il sera dans l'incapacité de faire parvenir les réponses à ces demandes le 14 septembre 2017.

En effet, ces demandes requièrent plusieurs analyses et la présentation d'un niveau de détail très important, ce qui représente un travail considérable. Or, les ressources chargées d'y répondre sont déjà sollicitées notamment par les travaux pour la préparation des réponses à la demande de renseignements de la Régie n° 1 dans le cadre du dossier R-4009-2017 et la préparation de la séance de travail du 15 septembre prochain.

Le Distributeur désire ainsi aviser la Régie qu'il anticipe déposer ses réponses aux demandes de renseignements n° 1 et n° 2 le vendredi 22 septembre 2017. Il demande par conséquent de lui accorder un délai jusqu'à cette date.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) *Éric Fraser*

ÉRIC FRASER

ÉF/sg

c. c. Intéressés